

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL – SÉANCE PUBLIQUE
DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022**

1 DOCUMENT - Publié le 28 septembre 2022

**Communiqué de presse - séance publique 29/09/2022**

PDF-808.78 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

L'Assemblée départementale de Seine-et-Marne, présidée par Jean-François Parigi, s'est réunie ce jeudi 29 septembre en séance publique. Une séance de rentrée marquée par des actions déterminantes dans les domaines de la solidarité, du sport et de l'environnement.

Le Département s'engage pour lutter contre la prostitution des mineurs

Ces dernières années, la prostitution des mineurs est une problématique de plus en plus présente sur notre territoire. Pour soutenir la lutte contre ce phénomène, le Département a décidé d'approuver la convention avec l'Amicale du Nid 93 pour une durée d'un an afin de mettre en place un dispositif expérimental visant à l'évaluation et la prise en charge des mineurs en situation de prostitution.

Ce dispositif est construit autour de quatre activités permettant :

- L'évaluation familiale et sociale conjointe de la situation d'un mineur pouvant se trouver en situation de prostitution ;
- La mise en place d'un suivi éducatif spécifique à la problématique prostitutionnelle ;
- L'intervention dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie auprès des jeunes entendus en tant que victimes du réseau prostitutionnel ;
- La sensibilisation des professionnels du territoire œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance.

Le Département s'engage ainsi à subventionner l'association l'Amicale du Nid 93 à hauteur de 200 000 € pour la création de trois postes de travailleur social à temps plein.

Le Département renforce son soutien dans la lutte contre les violences intrafamiliales

La lutte contre les violences intrafamiliales est au cœur des politiques de solidarités de la majorité. Afin de renforcer l'engagement du Département en la matière, l'Assemblée départementale a voté lors de la séance :

- l'adoption d'une commission extraréglementaire de lutte contre les violences intrafamiliales en charge d'assurer, à l'échelle départementale, le pilotage, le suivi et la coordination des acteurs œuvrant en la matière ;
- Le renforcement du soutien apporté aux structures associatives, par le biais d'un nouvel appel à projets et par le maintien du soutien apporté à diverses associations de lutte contre les violences conjugales, pour un montant total de 143 500 € (contre 135 500 € en 2021, soit + 6%).

Le Département développe son dispositif basket 3x3

Afin d'accompagner la Fédération française de basketball dans plusieurs projets locaux de rénovation ou de construction de terrains extérieurs de basket 3x3 dans le cadre de son « Plan Infra 2024 », le Département a souhaité participer activement au financement de certaines réalisations. Ainsi lors de la séance il a été décidé :

1. De subventionner des terrains de basket 3x3 pour plus de 100 000€ :
 - À Saint-Thibault-des-Vignes : 35 000 € pour la réalisation de 6 terrains.
 - À Bois-le-Roi : 15 000 € pour la réalisation de 2 terrains.
 - À Lagny-sur-Marne : 25 000 € pour la réalisation de 4 terrains de basket 3x3 couverts et ouverts.
 - À Roissy-en-Brie : 15 000 € pour la réalisation de 2 terrains.
 - À Ozoir-la-Ferrière : 15 000 € pour la réalisation de 2 terrains.
 - À Crégy-lès-Meaux : 7 500 € pour la réalisation d'un terrain.

1. D'approuver le protocole d'accord entre le Département, la FFBB et son comité départemental qui engage le Département jusqu'à la fin de l'olympiade à :
 - La création prochaine d'un dispositif spécifique départemental (appel à projets départemental) de soutien à la réalisation de terrains de 3x3 dans les zones carencées à compter de 2023.
 - Candidater à l'accueil d'événements nationaux et/ou internationaux de basket 3x3 en Seine-et-Marne en coopération avec la FFBB et son comité départemental.

Le Département poursuit sa politique d'insertion professionnelle avec Pôle Emploi

Depuis 2015, Pôle Emploi et le Département de Seine-et-Marne mettent en œuvre une approche globale de l'accompagnement afin d'améliorer l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, qu'ils soient bénéficiaires du RSA ou non. **Le Département et Pôle Emploi ont décidé de renforcer, à nouveau, leur coopération à travers une nouvelle convention d'accompagnement global avec Pôle Emploi, pour la période 2022-2023 ainsi que la convention sur l'échange de données pour la même période.**

Les engagements de l'accompagnement global sont axés autour de 5 priorités :

- renforcer la connaissance mutuelle ;
- mobiliser au plus vite le parcours le plus pertinent ;
- renforcer l'approche globale de l'accompagnement ;
- fluidifier et simplifier le parcours : le suivi de l'accompagnement et la mobilisation des moyens d'intervention ;
- coordonner nos actions dans les grands projets de territoire : identifier, préparer les publics pour l'accès à l'emploi.

La Région Île-de-France soutient la mise en œuvre du « Plan Route de demain pour une route plus fluide »

Dans le cadre de ce plan, la Région Île-de-France apporte un soutien financier au Département de 52,8 M€ qui viendront faciliter la réalisation des projets prioritaires identifiés sur le territoire Seine-et-Marnais sur la période 2022-2027, dont les plus importants sont :

- liaison routière de l'Est francilien ;
- contournement de Guignes ;
- créneaux dépassement RN6-RN4 ;
- demi-barreau A4-RD96.

Un contrat cadre a donc ainsi été approuvé entre la Région Ile-de-France et le Département afin de définir les modalités d'engagement des deux collectivités et les objectifs de performance qualitatifs de ce plan.

Le Département continue son engagement pour une mobilité durable

À travers la charte CapMétha77 et son plan d'action, le Département et ses 8 partenaires se sont engagés en faveur d'une mobilité décarbonée par le soutien au développement du bioGNV produit par les unités de méthanisation se déployant sur le territoire.

Une Convention-cadre associe GRDF, la CCI de Seine-et-Marne et le Département dans l'objectif de sensibiliser les entreprises et les accompagner dans la mutation de leur flotte vers le GNV/bioGNV. Dans ce cadre, le Département a ainsi approuvé 2 conventions d'opérations :

1. La réalisation d'une enquête territoriale d'identification du potentiel de développement de la mobilité GNV/bioGNV auprès des entreprises d'un territoire avec une participation financière du Département de 3 350 €.
2. L'animation d'un réseau d'entreprises engagées dans la mobilité au GNV/bioGNV (animation du club CapBioGNV77, construction d'un observatoire des entreprises engagées, événements, etc.) avec une participation financière du Département de 3 015 €.

Dénomination du nouveau collège de Charny

Le nouveau collège de Charny qui ouvrira ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2023 recevra le nom de Marthe Gautier. Ce médecin pédiatre renommée originaire de Seine-et-Marne a joué un rôle essentiel dans la découverte du chromosome responsable de la trisomie 21. Née le 10 septembre 1925 à Montenils, elle est décédée le 30 avril 2022 à Meaux. Elle a été promue Officière de l'Ordre de la Légion d'honneur le 16 septembre 2014 et Commandeure de l'Ordre national du mérite en 2018.

« Cette séance de rentrée nous permet de continuer la dynamique ambitieuse que nous avons mis en place dès le début du nouveau mandat en juin 2021. À travers ces mesures fortes, nous renforçons ainsi nos engagements afin de garantir un cadre de vie de qualité à tous les Seine-et-Marnais pour un Département plus sûr, préservé, solidaire, innovant et attractif. Malgré un contexte économique difficile dû à l'inflation, le Département poursuit son action et investit de manière éclairée, au service de la Seine-et-Marne et de ses habitants », a déclaré le président du Département Jean-François Parigi.

Commission permanente

Réunis ce jeudi 29 septembre en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions concernant le bouclier de sécurité, le plan départemental de l'eau et ont voté l'adhésion au programme des "Volontaires olympiques et paralympiques des JO 2024".

Bouclier sécurité : 578 000 € de subventions attribuées

Dans le cadre de la stratégie du « bouclier de sécurité » avec la création d'un fonds d'aide en faveur de l'équipement des polices municipales et intercommunales et de la vidéo-protection la commission a validé l'attribution de subventions concernant 33 dossiers pour un montant total de 577 563,52 € :

- vidéo-protection : 19 communes ont bénéficié de subvention s'élevant à 496 096,65 €,
- acquisition de véhicules : 4 dossiers ont été validés pour un montant de 57 479,39 €,
- équipement de polices municipales : 10 communes pour une enveloppe de 23 987,48 €.

Plan départemental de l'Eau : 1 840 000 € de subventions versées

La commission a approuvé une troisième répartition de subventions pour l'année 2022, en faveur de 35 opérations représentant un total de 1 760 339 € dans les domaines de l'eau potable, le désherbage, l'assainissement, l'aménagement des rivières pour la prévention des inondations. Une première répartition de subventions aux syndicats de rivières ou aux Communautés de communes en charge de l'entretien des rivières sur leur périmètre respectif a été validée pour un montant total de 80 095 € dans le cadre du Plan Départemental de l'Eau.

JO 2024 : Adhésion au programme des "Volontaires olympiques et paralympiques de Paris 2024"

La mise en place depuis mars 2022 de la « Team 77 Volontaires » s'inscrit dans la dynamique olympique portée par le Département et contribue à la réussite de cet événement planétaire. Celle-ci réunit à ce jour 230 bénévoles qui sont accompagnés et formés par le Département (formations linguistiques, histoire des Jeux, premiers se

cours).

En complément des actions engagées par le Département, le Département a donc décidé d'adhérer au programme des « Volontaires olympiques et paralympiques de Paris 2024 » et à la charte du volontariat olympique et paralympique qui visent à encadrer la relation avec les Volontaires Olympiques et Paralympiques en exposant les droits, les devoirs, les garanties, les catégories de missions confiées et les conditions d'exercices applicables aux VOP souhaitant participer à la promotion, la préparation, l'organisation et/ou au déroulement des Jeux.

Contacts presse :

- Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr
- Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr